



Consultation d'automne du Conseil canadien pour les réfugiés 2016

L'accueil de la diversité: le cœur de nos actions

24 au 26 novembre 2016, Montréal

Rapport de la conférence

Contenu du rapport

I. INTRODUCTION	1
II. BESOINS ÉMERGENTS ET NOUVELLES DIRECTIONS.....	3
III. RÉSUMÉ DES PLÉNIÈRES.....	5
IV. SYNTHÈSE DES ATELIERS	6
V. SESSIONS DE CAUCUS	21
VI. ÉVALUATIONS DES PARTICIPANTS.....	24

I. INTRODUCTION

La Consultation d'automne 2016 du Conseil canadien pour les réfugiés s'est déroulée du 24 au 26 novembre au Marriott Château Champlain à Montréal, sur le territoire traditionnel du peuple Mohawk, ou Kanien'kehá:ka. Près de 500 participants provenant de l'ensemble du Canada ont assisté à la consultation, avec une forte présence locale du Québec et des délégués de neuf provinces sur dix.

La Consultation d'automne 2016 a fourni un espace d'apprentissage, de partage d'expériences, de réseautage et d'élaboration de stratégies entre les personnes engagées à la protection des réfugiés, dans le secteur des services aux personnes réfugiées et immigrantes et à la réinstallation des réfugiés à travers le Canada. Le thème de cette consultation était *l'accueil de la diversité: le cœur de nos actions*, un message trouvant écho auprès des organisations locales à Montréal.

Trente-six séances ont été offertes pendant les trois jours de la consultation, comprenant une séance plénière, deux séances d'orientation, une séance de formation, trois réunions des groupes de travail organisées en deux parties, une séance de stratégie, dix-sept ateliers, six séances de caucus, le lancement d'un projet et une assemblée générale annuelle. Le programme comprenait de trois à cinq séances simultanées à tout moment, hormis les périodes pendant lesquelles les participants se réunissaient en séances plénières. Des ateliers ont porté sur l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, la réinstallation des réfugiés et leur protection à l'étranger, ainsi que sur la protection des réfugiés au Canada.

Les réunions du groupe de travail tenues les jeudi et vendredi ont permis aux participants de se familiariser avec les fonctions et les enjeux clés des groupes de travail, ainsi que de discuter des enjeux émergents et de partager l'information, les meilleures pratiques et leurs propres initiatives avec d'autres personnes de partout au Canada. Les rencontres ont également permis de proposer et préparer des

résolutions à présenter à l'assemblée générale et d'élaborer des stratégies d'action concernant les enjeux identifiés lors de la discussion.

Le CCR s'est efforcé de prioriser le bilinguisme lors de cette consultation tenue au Québec. La plupart des séances avaient des présentateurs francophones et anglophones. Des services d'interprétation simultanée étaient disponibles dans deux salles de rencontres le jeudi et le vendredi, et dans une salle le samedi. En raison des contraintes budgétaires, il était impossible d'offrir des services d'interprétation simultanée durant toutes les séances. Lors des séances sans interprétation simultanée, des bénévoles prenaient des notes dans le but de résumer les idées principales des présentateurs et des discussions, les traduisaient, et les notes étaient projetées sur un écran. L'objectif était de permettre aux participants qui maîtrisaient moins la langue utilisée durant la séance de suivre ce qui se disait. C'est la première fois que cette méthode a été utilisée lors d'une consultation du CCR, et la rétroaction partagée dans les évaluations des participants a été mitigée. Dans l'ensemble, les gens ont apprécié l'effort. Cependant, la tâche est difficile et dans certains cas les preneurs de notes ont été incapables de suivre le rythme de la discussion.

Des organismes membres du CCR et des bénévoles de Montréal ont formé un comité organisateur local pour accueillir l'évènement et ont veillé à ce que la logistique soit prise en charge et qu'une équipe de bénévoles accueillante soit prête à répondre aux besoins des participants. La consultation a été rendue possible grâce au temps, au dévouement et au travail acharné du personnel de la Table de concertation des organismes de services aux personnes immigrantes et réfugiées (TCRI), du Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants, du Service jésuite des réfugiés du Canada, d'Accueil liaison pour arrivants (ALPA), du Centre social d'aide aux immigrants (CSAI), du Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA), d'Action Réfugiés Montréal, du Comité d'aide aux réfugiés, du Relais communautaire de Laval et d'autres, ainsi qu'à l'équipe de bénévoles efficaces et dynamiques qu'ils ont recrutés. Le comité local a organisé un évènement social le jeudi soir, soit un cocktail, et l'évènement fut bien réussi.

Lors de cette consultation, le CCR a bénéficié des contributions non financières du Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants, du Service jésuite des réfugiés du Canada, d'Accueil liaison pour arrivants (ALPA), du Centre social d'aide aux immigrants (CSAI), du Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA), d'Action Réfugiés Montréal, du Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI), du Diocèse catholique de Montréal, de La Maisonnée, d'Horizon Carrière, de Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM), de GCS Technologie, d'Œuvres Marie -Anne-Lavallée (OMAL), de Nabih Nasir et de Yousef Tarbouch.

Le CCR remercie chaleureusement l'appui financier accordé à la consultation par Patrimoine canadien, le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (Ville de Montréal), le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, la Chaire Oppenheimer en droit international public, l'Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration (AQAADI), David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee, le Groupe d'action-réflexion pour la diversité des quartiers accueillants, Marc Miller, député de Ville-Marie - Le Sud-Ouest - Île-des-Sœurs, l'École de service social de McGill et un donateur anonyme.

II. BESOINS ÉMERGENTS ET NOUVELLES DIRECTIONS

Grâce à des ateliers, à des séances de caucus, à des séances plénières et à la rétroaction écrite que nous avons reçue au sujet de la consultation, un certain nombre de nouveaux besoins et priorités ont été identifiés dans le secteur de la protection des réfugiés et de l'établissement des nouveaux arrivants.

Racisme

À la suite des élections aux États-Unis qui ont conduit à l'augmentation des crimes haineux et d'une rhétorique ouvertement raciste, qui semblent se propager au Canada, il a été jugé crucial que le CCR et ses membres agissent pour diffuser des messages positifs qui combattent la xénophobie et l'islamophobie. Au cours des discussions lors de la consultation, les participants ont identifié comme nécessaires des campagnes communautaires locales pour lutter contre le racisme, ainsi que le leadership du gouvernement en matière de messages et de campagnes contre la haine.

Lutter contre la pauvreté

La pauvreté est une question prioritaire, en particulier avec l'afflux récent de réfugiés syriens qui, pour plusieurs, ont besoin d'aide sociale alors qu'ils se consacrent à l'apprentissage de la langue d'accueil et à la recherche d'un emploi. Des défis tels que le logement, qui est inabordable dans de nombreuses grandes villes, exacerbent la situation et rendent plus difficile pour les familles la tâche de se débrouiller avec les montants reçus à travers le Programme d'aide à la réinstallation ou l'aide sociale. Les demandeurs d'asile nouvellement arrivés sont parfois confrontés à des retards dans l'accès à l'aide sociale, et l'absence de logements abordables accroît les pressions exercées sur les abris pour réfugiés dû à leur nombre limité. Les réfugiés réinstallés sont également confrontés au fardeau financier des prêts de transport, ce qui rend plus difficiles l'avancement et l'intégration, et les défis liés à l'emploi contribuent à la racialisation de la pauvreté.

Promouvoir l'équité en matière de l'accueil et de la réinstallation des réfugiés

L'effervescence du soutien public, de la bonne volonté et du bénévolat qui est apparue en réponse à la crise des réfugiés syriens a été stimulante et revigorante. Toutefois, il est important que les réfugiés d'autres pays qui ont besoin de services et de programmes ne soient pas mis de côté par la récente focalisation sur la Syrie. Les participants au CCR ont souligné la nécessité de jeter un œil critique sur toute enveloppe de financement ou dons réservés aux réfugiés syriens, car les réfugiés du monde entier ont besoin de la promotion active de l'équité dans l'accueil au Canada des réfugiés venant de diverses régions. De même, le gouvernement, les parrains et les médias devraient traiter de manière plus équitable les nombreuses crises dans le monde, dont plusieurs sont en grande partie oubliées (Burundi, Soudan du Sud, Érythrée et Yémen).

Besoins informationnels des parrains privés

L'apparition d'un grand nombre de nouveaux parrains privés a accru le besoin d'informations claires et accessibles, tant en ce qui concerne les aspects techniques du parrainage privé que la réinstallation. Les participants ont partagé des renseignements sur les nombreuses initiatives existant à l'échelle du pays qui ont comme objectif de fournir de telles informations et d'établir des liens entre les parrains privés et les services d'établissement.

Réunification familiale

La réunification familiale demeure une préoccupation importante pour les membres du CCR. L'augmentation du nombre de réfugiés réinstallés amène un effet «boule de neige», c'est-à-dire qu'un grand nombre de personnes réinstallées espèrent être réunies avec les membres de leur famille au

Canada. L'accélération par le gouvernement du traitement des dossiers du Programme de parrainage des époux ou conjoints de fait a pour effet d'empêcher le progrès en ce qui concerne les autres types de regroupement familial. Le délai prescrit pour le traitement des dossiers des familles immédiates de réfugiés réinstallés, des membres de la famille à charge de réfugiés acceptés au Canada (RD2) et des familles d'aides familiaux résidants est d'environ une année.

Contexte global et réponse en évolution

Alors même que les frontières et les cœurs se ferment dans plusieurs régions du monde, le nombre de personnes déplacées augmente de façon significative de par le monde. Le contexte canadien sera particulièrement touché par le prochain gouvernement des États-Unis. Les niveaux d'immigration récemment publiés pour 2017 détermineront en partie la réponse du Canada aux réfugiés. Ces niveaux indiquent une pression énorme pour les places disponibles limitées par rapport au nombre de demandes en cours et au nombre de parrains intéressés. Le nombre croissant de demandes d'asile en 2016, la perspective d'augmentations additionnelles en 2017 ainsi que des modifications législatives au système de détermination du statut de réfugié suscitent des questionnements pour les mois à venir.



III. RÉSUMÉ DES PLÉNIÈRES

Certaines présentations sont disponibles en ligne pour les membres du CCR à l'adresse suivante: ccrweb.ca/fr/automne-2016-presentations

Plénière d'ouverture

La plénière d'ouverture fut une présentation de Johannes van der Klaauw, représentant intérimaire du Haut-Commissariat pour les Réfugiés au Canada. Il a tracé les grandes lignes de la situation mondiale des réfugiés tout en soulignant le rôle du Canada. Sa présentation est disponible en ligne.

Personnes ressource:

Loly Rico, Présidente du CCR

Johannes van der Klaauw, représentant par intérim HCR au Canada

Animation : Hicham Khanafer et Claudine Uwingabiye

Plénière de fermeture et assemblée générale annuelle

La consultation s'est terminée avec l'assemblée générale annuelle, cette dernière incluant les débats et approbations des résolutions. La ministre québécoise de l'Immigration, la Diversité et l'Inclusion Kathleen Weil a offert l'allocution de clôture, tandis que le chercheur, professeur et citoyen engagé Bochra Manai a partagé ses réflexions sur l'importance des actes individuels d'humanité et de résistance.

Coprésidents: Rick Goldman et Loly Rico



IV. SYNTHÈSE DES ATELIERS

Note: plusieurs présentations d'ateliers sont disponibles en ligne pour les membres du CCR à l'adresse suivante: ccrweb.ca/fr/automne-2016-presentations

Réfugiés syriens: leçons tirées II

Cette session visait à réunir des membres de la communauté de profils différents et de régions variées afin de partager leurs perspectives sur le programme de réinstallation de réfugiés syriens, dans le but d'améliorer ce programme et ceux à venir. Deux présentateurs étaient eux-mêmes des réfugiés syriens. Les présentateurs ont offert leur perspective, puis les participants ont discuté des défis et meilleures pratiques en sous-groupe.

Voici certains des principaux défis identifiés:

- Délai d'attente pour la réunification familiale (le processus est incomplet et les gens ne peuvent commencer à s'installer tant qu'ils ne sont pas réunis avec leur famille)
- Redéfinir la notion de famille afin d'inclure la fratrie, etc.
- Délai d'attente pour le parrainage, actuellement de 2 à 3 ans
- Processus pour réfugiés syriens kurdes plus long
- Rupture d'engagement de parrainage
 - Le système ne dispose pas de filet de sécurité pour les parrains ou les familles
 - Les droits des parrains sont ambigus au niveau structurel et les procédures ne sont pas claires
- Erreurs cléricales: orthographe et information sur les documents à l'arrivée

Voici quelques recommandations provenant des groupes de discussion:

- Remettre en vigueur le programme d'accueil
- Augmentation du nombre de réfugiés par l'IRCC
- Réduction des délais de traitement afin de maintenir l'appui du public
- Le Canada a généralement répondu à la crise syrienne, il devrait en faire de même pour d'autres réfugiés, notamment ceux de Dadaab.

Les participants de Moose Jaw ont noté que leur expérience de réinstallation fut un succès puisque la communauté tout entière a participé au processus.

Personnes ressources:

Mounir Nasri, Agincourt Community Services Association, Toronto

Avo Kazandjian, jeune réfugié syrien ayant bénéficié de parrainage privé, Montréal

Huda Bukhari, Arab Community Centre, Toronto

Animation : Nayiri Tavlian and Ibrahim Absiye

Introduction à la traite de personnes et à la collaboration entre les défenseurs des droits

Une approche à la traite de personnes basée sur les droits considère que des communautés vulnérables telles que les migrants, les personnes sans statut et les femmes peuvent se trouver en situation de violation de droits de la personne, et ce selon un continuum d'exploitation. À travers des activités pratiques interactives, cet atelier visait à démystifier certaines idées reçues sur la traite de personnes, à sensibiliser sur le continuum d'exploitation, à promouvoir une prestation de service axée sur les

survivants, et à susciter la collaboration entre différents acteurs travaillant à la protection des droits de la personne.

L'atelier était divisé en deux parties. Durant la première, Walter Tom présenta le spectre de l'exploitation et les remèdes législatifs pour chaque niveau d'exploitation (par exemple: normes de travail, législation en droits humains et Code criminel). Joey Calugay présenta le cas de 15 travailleurs guatémaltèques migrants ayant fait l'objet de traite mais ayant été détenu à titre de travailleurs non documentés. Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants de Montréal s'est rapidement mobilisé en faisant du plaidoyer au niveau juridique et auprès des médias afin d'obtenir la libération des travailleurs. Durant la dernière présentation, Shelley Gilbert révisa les principes d'une approche sensible au traumatisme et son application en prestation de services aux personnes sujettes à la traite ou aux personnes faisant face à d'autres types d'exploitation. Elle a également présenté et modéré la seconde partie de l'atelier, invitant les participants à former de petits groupes pour discuter de scénarios de potentielle exploitation. On a demandé aux participants de réfléchir sur l'application d'une approche sensible aux traumatismes dans un scénario donné. Ils ont également été invités à placer le scénario donné sur le continuum de l'exploitation. Melissa Hyland de la Wakata'kari:te Resiliency Rising Society était une personne ressource pour l'un des groupes de discussion.

Au bénéfice du groupe général, chaque sous-groupe fut invité à donner de la rétroaction sur la discussion – comment ont-ils abordé leur scénario, étaient-ils à même d'identifier l'exploitation sur le spectre? Bien que des contraintes de temps aient coupé court à cette seconde partie de l'atelier, les participants étaient généralement d'avis que cet exercice complexe de résolution de problème était utile, et ont apprécié la vue d'ensemble quant au spectre de l'exploitation et remèdes législatifs correspondants à chaque stade. Certains participants ont manifesté de l'intérêt à obtenir plus d'information sur l'exploitation spécifique au genre, et il y a un intérêt général pour des ateliers de suivi.

Personnes ressources:

Walter Chi-Yan-Tom, Clinique juridique de l'association d'étudiants de Concordia /Pinay, Montréal
 Joey Calugay, Centre des travailleurs et travailleuses immigrants de Montréal, Montréal
 Shelley Gilbert, Aide juridique de Windsor

Animation : Jill Hanley et Varka Kalaydzhieva

La promotion de la protection des réfugiés au plan international

Au cours des deux prochaines années, les états développeront des pactes mondiaux sur les réfugiés et les migrants. Alors que le Canada renoue avec un rôle de leadership quant aux réfugiés sur la scène internationale, cet atelier visait à explorer les différentes opportunités pour les défenseurs de réfugiés voulant s'impliquer dans les efforts internationaux visant à protéger les droits des réfugiés et migrants vulnérables.

Les présentateurs ont abordé la façon dont les Nations Unies ont conçu le partage de responsabilité depuis les 35 dernières années, et les succès limités de cette approche. Bien que la crise globale des réfugiés ne date pas d'hier, elle atteint présentement un stade critique avec 65 millions de personnes déplacées de par le monde. La crise européenne a porté la question à l'avant-plan comme jamais auparavant.

Bien qu'imparfaite, la Déclaration de New York est l'un des documents les plus importants pour la protection des réfugiés depuis la Convention de 1951. Par contre, cette Déclaration n'apporte aucun plan détaillé afin de faire face au problème international des réfugiés. Les principales lacunes de la Déclaration consistent en la faille nord-sud et en l'absence de financement pour les pays accueillant un nombre important de réfugiés.

Il fut noté que le Canada possède un bon dossier en matière de parrainage privé de réfugiés, et qu'il devient un leader global dans la protection de ceux-ci. Il fut suggéré qu'une approche plus holistique et équitable revitalise la réponse globale, incluant des efforts de médiation et de résolution de conflit. Il est également important d'adopter une approche gagnant-gagnant reconnaissant les résultats positifs découlant de l'acceptation de réfugiés et de migrants pour le Canada en termes de gains économiques et culturels.

Personnes ressources :

Jennifer Bond, Université d'Ottawa

Jessie Thompson, Care Canada

Heather Jeffrey, Affaires mondiales Canada

Animation : Sharmarke Mohamed et Fikre Tsehai

Des vies en suspens : Un nouveau regard sur la régularisation

Cet atelier avait pour objectif d'examiner les programmes de régularisation antérieurs ainsi que d'explorer les éléments à intégrer aux propositions de régularisation pour les nombreuses personnes dépourvues du statut d'immigrant au Canada.

Delphine Nakache a présenté un aperçu des nombreux programmes de régularisation instaurés par le gouvernement canadien au cours des dernières décennies. Les participants ont pris connaissance des points suivants :

- De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre dans le passé pour tenter de corriger le vide juridique. Une nouvelle approche devrait ainsi s'inscrire dans le prolongement de ces actions afin de tirer profit des expériences antérieures.
- Les programmes de régularisation précédents ont été généralement très spécifiques quant aux critères d'admissibilité et aux échéances d'accessibilité.
- L'imposition de règles (permis de travail fermé, résidence permanente conditionnelle, règle des 4 ans) ou un programme de régularisation trop précis (qui entraîne l'exclusion et « l'illégalité ») engendrent trop souvent des situations « d'illégitimité ».

Pénélope Boudreault, infirmière de rue au service de Médecins du Monde, a témoigné de son expérience auprès des personnes non assurées. Elle a ainsi dégagé les principales tendances de la situation actuelle, notamment la hausse majeure de demandes de soins pour des personnes dont le statut est précaire ou qui n'en possèdent aucun. Voici ce qu'elle a constaté :

- Un manque de soins prénataux pour les femmes enceintes dont les enfants seront des citoyens canadiens. Cette situation concerne parfois les femmes dont le statut est temporaire (étudiantes, détentrices d'un permis fermé) et les épouses parrainées en attente de leur statut de résidentes permanentes; une attente qui peut durer plus de deux ans.
- Les personnes âgées dont le statut est précaire ou qui n'en possèdent aucun, et qui, en raison de leur situation, présentent des problèmes de santé chroniques difficiles à soigner.

- Un nombre important de patients qui n'ont nulle part ailleurs où aller.

Francisco Rico-Martinez a présenté la proposition du FCJ Refugee Centre pour une catégorie de régularisation intérieure qui serait caractérisée par :

- Un seuil d'accès facile; par exemple, un portail en ligne où les clients pourraient déterminer rapidement et en toute équité s'ils sont admissibles (aucun frais à cette étape; établissement des critères à remplir tels que la période minimale de temps passé au Canada; formation ou emploi pour six mois ou plus; preuves de l'engagement de la collectivité). Comme c'est le cas pour le système d'Entrée express, les personnes admissibles seraient ensuite invitées à présenter leur demande et à payer des frais.
- Un accès équitable au programme, inspiré du modèle de programmes plus vastes, ouvert :
 - Aux demandeurs d'asile dont le dossier est en attente depuis plusieurs années
 - La prise en compte de la *résidence de facto* pour les personnes qui résident au Canada depuis longtemps
 - La prise en compte d'une demande qui est en attente depuis un an ou plus
 - Le traitement simultané de dossiers des membres de la famille immédiate

Cet atelier a été l'occasion de présenter des exposés et de débattre des recommandations du CCR au sujet de la régularisation. À l'issue des présentations, les participants étaient invités à formuler des commentaires et à réfléchir sur la manière de faire progresser la situation. Voici quelques-uns des principaux points :

- La réunification familiale des conjoints et des enfants doit être au cœur de toute proposition
- La préférence est donnée à un programme vaste et équitable
- Les personnes qui ont le courage d'aller de l'avant devraient être protégées (c'est-à-dire, un organisme tiers devrait avoir la possibilité d'effectuer une enquête préliminaire).
- Les tribunaux reconnaissent de plus en plus l'importance de *l'intérêt supérieur de l'enfant*. Quelles que soient les propositions mises en avant par le CCR, elles devraient toutes s'inspirer de ces succès. (*Kanthasamy, B.B*)
- Le CCR doit être conscient qu'un vaste programme de régularisation occasionnera certainement un important « facteur d'attraction »; il faut donc concevoir une proposition qui tient compte de cette réalité.

Deux mesures ont été proposées :

1. Examiner le régime de détention et de renvoi pour recommander des modifications afin de garantir qu'il demeure compatible avec les programmes de régularisation (l'article 48(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* mentionne que la mesure de renvoi doit être mise en application « le plus rapidement possible »).
2. Exercer un lobbying auprès des députés, les universitaires et les journalistes identifiés comme ayant profité de programmes de régularisations dans le passé.

Personnes ressources :

Delphine Nakache, Université d'Ottawa

Pénélope Boudreault, Clinique de Médecins du Monde, Montréal

Francisco Rico-Martinez, FCJ Refugee Centre, Toronto

Animation : Rita Acosta et Jennie Stone

Partage de pratiques exemplaires : bâtir des communautés accueillantes

Cet atelier a été l'occasion de présenter les pratiques exemplaires de collaboration entre les organismes de services d'accueil, les organisations communautaires et les bénévoles pour l'accueil et le soutien des réfugiés dans leurs nouvelles collectivités.

Audrey Mailloux a décrit les séances d'information qu'elle a organisées pour les demandeurs du statut de réfugié, dans le but d'offrir des renseignements et des ressources à des personnes résidant à Montréal, qui autrement n'obtiendraient aucun service. Mirna El Sabbagh s'est exprimé sur le programme de jumelage COSTI entre des familles torontoises et syriennes habitant le même quartier et sur les partenariats qui ont permis la mise sur pied de ce programme. Abdikheir Ahmed a parlé du Partenariat local d'immigration de Winnipeg, et la façon dont cette initiative a défini sa propre conception d'une collectivité accueillante et a créé des outils d'éducation destinés au public.

Le témoignage de Josué Loubondo sur son expérience comme demandeur du statut de réfugié à Montréal a permis de soulever les points suivants qui devraient faire l'objet de suivi :

- Des retards dans l'obtention de permis de travail lorsque la demande n'est pas présentée en ligne
- Le coût exorbitant des loyers dans de nombreuses grandes villes

Personnes ressources :

Josué Loubondo, réfugié nouvellement arrivé du Congo-Brazzaville
Abdikheir Ahmed, Conseil de planification sociale, Winnipeg
Audrey Mailloux, Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants, Montréal
Mirna El Sabbagh, Services aux immigrants COSTI, Toronto

Animation : Florence Bourdeau et Ese Ejebe

L'accès aux services pour les jeunes arrivants en situation de précarité

Une société se définit en principe par les personnes qui la composent. Que se passe-t-il lorsqu'en réalité l'accès à cette société est interdit à ceux qui sont en situation de précarité? Pour les jeunes nouveaux arrivants, l'accès au marché du travail, aux soins de santé, à l'éducation ou à d'autres services sociaux, économiques ou juridiques est directement lié à leur statut d'immigration. Cet atelier vise à explorer la croisée entre immigration et accessibilité selon l'expérience de deux jeunes nouveaux arrivants. Les moins jeunes étaient invités à participer à cet atelier, mais on leur a demandé de laisser la place en priorité aux jeunes participants.

Lynda Haddoud a raconté en français son arrivée au Québec et s'est exprimé à propos du système des classes d'accueil (classes d'apprentissage de la langue et de préparation à l'intégration au système scolaire) en s'appuyant sur l'expérience de son frère. Elle a également abordé la question du racisme systémique au Québec et de la nécessité de mettre sur pied une commission pour examiner le problème, en soulignant ainsi l'importance des institutions politiques comme un moyen de se faire entendre. Elle a rappelé que la société québécoise valorise l'intégration des jeunes en politique et que, selon elle, il s'agit d'une excellente manière de faire bouger les choses et de disposer d'une tribune pour la sensibilisation. Elle a conclu en invitant les participants à s'investir par l'action politique, car malheureusement les jeunes nouveaux arrivants occupent bien peu de place dans le paysage politique, que ce soit à l'échelle régionale ou municipale.

Sizwe-Alexandre Inkingi a souligné l'importance de créer et de promouvoir des espaces positifs et inclusifs pour les jeunes nouveaux arrivants LGBTQ+. Il remet en contexte toutes sortes de situations auxquelles ces nombreux jeunes sont confrontés, et il évoque la discrimination qu'ils devront affronter au Canada; ils seront stigmatisés et auront à subir des préjudices. Grâce à l'initiative Espace positif de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), Sizwe fait de la sensibilisation et offre de la formation pour soutenir les organismes et les services membres afin qu'ils puissent offrir des services à leur clientèle dans le respect et la dignité, tout en exaltant les riches valeurs de la diversité et des orientations sexuelles qui existent dans leurs collectivités.

L'initiative Espace positif d'OCASI a suscité beaucoup d'intérêt; les participants voulaient obtenir des renseignements pour mettre en place à leur tour de telles initiatives. On a ainsi proposé que l'on crée un webinaire ou d'autres outils de promotion pour les personnes qui ne sont pas membre d'OCASI.

Personnes ressources:

Lynda Haddoud, Association des Musulmans et des Arabes pour la laïcité au Québec, Montréal
Sizwe Alexander Inkingi, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants, Toronto

Animation : Maria Alejandra Ramirez Bolaño et François Régis Dushimiyimana

Les crises de réfugiés oubliées

Cet atelier a donné un aperçu des anciennes et des nouvelles crises mondiales qui ont été sous-médiatisées. L'atelier a également permis aux panélistes et aux participants d'engager un dialogue portant sur les contributions possibles que le Canada ou d'autres acteurs pourraient fournir afin d'apporter une solution à ces crises.

Les participants ont discuté, dans une perspective théorique, des causes qui se cachent derrière les crises de réfugiés en Afrique subsaharienne et les autres régions qui accueillent des réfugiés de longue durée, et ils ont suggéré des solutions possibles à ces crises. Les causes profondes de ce déplacement ont été abordées, et la nécessité de s'attaquer à celles-ci a été soulignée. Le problème d'iniquité en ce qui a trait au financement de certaines populations de réfugiés a lui aussi été discuté du point de vue des droits de la personne.

Les participants ont suggéré que le thème des crises de réfugiés oubliées soit maintenu au programme des deux prochaines consultations. Il a également été suggéré que le CCR examine les questions relatives au commerce d'armes illicites et appelle à la fin du financement des gouvernements qui sont à l'origine de la crise des réfugiés.

Personnes ressources :

Johannes Van Der Klaauw, représentant du HCR au Canada
Kyle Matthews, Institut montréalais d'études sur le génocide et les droits de la personne
Dr Emile Ouedrigo, UQAM

Animation : Michelle Millard et Gilbert Iyamuremye

Code d'éthique pour la recherche sur les réfugiés

Les participants de cet atelier ont eu l'occasion de commenter et de développer davantage les lignes directrices d'un projet de recherche éthique auprès de personnes dans des situations de migration forcée. Ce projet est le fruit d'une collaboration du CCR, de l'Université York, d'HCR Canada, et de l'Association canadienne d'études sur les réfugiés et la migration forcée.

Les panélistes ont fait part de leur expérience sur le terrain en tant que personnes qui ont été déplacées, ou en tant que personnes travaillant avec des personnes déplacées. En petits groupes, les participants ont discuté de différentes parties des directives proposées et ont suggéré que certains termes soient modifiés. Quelques additions ont été également proposées.

On a demandé à ce qu'une action coordonnée soit menée quant aux recherches non universitaires; dans le cas, par exemple, d'une recherche menée au sein des organismes d'établissement à des fins d'évaluation. On a également suggéré la création d'un résumé en langage clair des droits et des principes éthiques de base pour les répondants de la recherche.

Animation : John Dubé et Christina Clark-Kazak

Bienvenue aux réfugiés : des collectivités accueillantes

Cet atelier a été conçu pour discuter et échanger des méthodes et approches efficaces pour promouvoir les attitudes positives, la collaboration, et la compréhension interculturelle afin de faire du Canada plus qu'une société d'accueil pour les réfugiés. Les panélistes ont été invités à méditer sur leur travail et les ressources qu'ils emploient pour accomplir des buts similaires. Les participants de l'atelier ont été invités à discuter des stratégies et des collaborations potentielles afin de promouvoir et réaliser des changements de politiques positifs en vue de la Journée des droits des réfugiés le 4 avril 2017. Cet atelier comprenait également la présentation et l'utilisation de documents élaborés au cours de la dernière année par le CCR, Amnistie Canada Francophone, et Amnesty Canada dans le cadre de la campagne *Bienvenue aux réfugiés!*

Lors des séances en petits groupes, les participants étaient divisés en fonction de leur zone géographique, et ce afin qu'ils puissent communiquer et collaborer entre eux en vue de la Journée des droits des réfugiés de 2017.

Les participants avaient accès à une bibliographie annotée préparée par John Carlaw. Cette initiative a été bien accueillie par les participants.

Personnes ressources :

Daisy Boustany, Espace Nodal – Culture, Montréal

Colette Lelièvre, Amnistie Canada Francophone, Montréal

Mitch Goldberg, Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés

Facilitation : Aditya Rao et Marie-Claire Rufagari

Réfugiés LGBT

Cet atelier portait sur les demandes d'asile liées à la persécution en fonction de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. Cet atelier présentait les perspectives des personnes réfugiées, des ONG et de la CISR en ce qui concerne les directives prochaines du président de la Commission de

l'immigration et du statut de réfugié impliquant des personnes appartenant à une minorité sexuelle ou à une minorité de genre.

Greg Kipling a commencé la séance en présentant l'ébauche des nouvelles directives du CISR sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG), ainsi que des commentaires de divers intervenants que la CISR étudie actuellement. Il a expliqué que le but de ces directives était d'aider les décideurs à prendre de meilleures décisions au sein de diverses sections de la CISR. Les directives ont été élaborées à partir de diverses sources d'informations : anciens matériels de formation, jurisprudence, pratiques d'autres pays, résultats de sondages auprès d'intervenants à l'interne et à l'externe de la CISR. Parmi les questions abordées, on peut citer la façon de traiter les demandeurs d'asile de minorité sexuelle et de genre, de comment protéger leurs renseignements, éviter les stéréotypes, ou encore les risques auxquels ceux-ci peuvent s'exposer et l'intersectionnalité de ces risques. Les commentaires provenant du processus de consultation que la CISR prend en considération comprennent les modifications apportées au langage, une analyse intersectionnelle plus détaillée, une analyse plus poussée des risques fondés sur la transgression des normes de genre plutôt que sur l'identité, une meilleure prise en compte de l'impact des traumatismes sur la capacité de témoigner, une meilleure prise en compte des difficultés auxquelles pourraient être confrontés les demandeurs lors de la collecte de preuves documentaires, ainsi que de l'absence d'orientation quant aux examens des motifs de la détention. Greg Kipling a aussi confirmé la volonté qu'à la CISR de fournir une formation adéquate des directives tout en mentionnant que l'institution se mettra à la recherche de parties prenantes qui les aideront à mettre en place ces formations. Finalement, il a déclaré que la CISR va effectuer une évaluation de l'application des directives.

Sofiane Chouiter a parlé au nom de l'organisme AGIR et en tant que réfugié LGBTQ. Il a expliqué qu'AGIR est un organisme communautaire dirigé par des bénévoles qui soutiennent environ 40 migrants de minorité sexuelle ou de genre provenant de différents pays chaque année, et que la plupart de ces migrants sont des demandeurs d'asile. Il a expliqué que le travail de soutien de l'organisme consiste principalement de suivis individuels axés sur l'écoute active, la transmission d'informations sur le système d'immigration, la formulation de recommandations, l'accompagnement à divers services, la rédaction de lettres de soutien pour le processus d'immigration, et l'organisation de groupe de soutien qui se concentrent sur l'aide mutuelle, le tout dans une approche anti-oppressive. Il a décrit les défis auxquels se confrontent les demandeurs LGBTQ, lesquels n'ont généralement pas les moyens d'obtenir un visa de voyage en raison de diverses formes d'exclusion et qui doivent recourir à des moyens illégaux pour se rendre en territoire canadien. Il a aidé des demandeurs qui ont été détenus pendant plusieurs mois dans des centres de détention de l'immigration pour des raisons d'identité, ce que Sofiane Chouiter perçoit comme une méthode de dissuasion du Canada contre les migrants. Il a déclaré qu'AGIR est satisfait de la publication des directives, mais que l'organisme aimerait voir certaines améliorations telles qu'une attention accrue à l'emprisonnement, qui constitue un environnement carcéral hostile pour les minorités sexuelles et de genre.

Sharalyn Jordan a pris la parole au nom de l'organisme Rainbow Refugee Committee et en tant que professeur en psychologie de l'orientation à l'Université Simon Fraser. Elle a expliqué que la violence à l'encontre des minorités sexuelles et de genre se développe généralement au sein de la famille, et que, bien que l'organisme soit satisfait du fait que les directives reconnaissent cette réalité, celui-ci préconise une approche plus rigoureuse fondée sur les traumatismes ainsi qu'une meilleure compréhension de l'impact que peut avoir la honte internalisée sur la capacité à recueillir des preuves. L'organisme souhaiterait aussi mettre davantage l'accent sur les difficultés auxquelles les demandeurs pourraient se heurter lors d'un témoignage fait par l'entremise d'un interprète en ce qui concerne

l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi que sur la nécessité d'offrir une formation adéquate aux interprètes. Elle a expliqué que, bien que Rainbow Refugee Committee soit satisfait que les directives reconnaissent l'importance d'éviter les stéréotypes, celles-ci perpétuent le modèle occidental du développement de l'identité, ou processus de « sortie du placard » en raison des questions suggérées aux décisionnaires dans les directives. Les directives doivent être accompagnées d'une formation adéquate dans le but de réellement éviter les stéréotypes. L'organisme souhaiterait également voir des exemples quant à la façon d'intégrer une analyse interventionnelle. Finalement, les directives doivent tenir en compte le fait que les demandeurs se heurtent à plusieurs oppressions au Canada, et que celles-ci entraînent plusieurs obstacles psychosociaux qui ont une incidence sur leur capacité à se préparer pour leur audience.

Des points supplémentaires ont été soulevés au cours de la discussion :

- L'importance de former non seulement les membres de la CISR, mais aussi les avocats et les intervenants dans le milieu de l'accueil (lesquels encouragent souvent les demandeurs à perpétuer des stéréotypes), et d'intégrer les suggestions des demandeurs de minorité sexuelle et de genre dans ce processus.
- La difficulté d'identifier la question « quand avez-vous réalisé que vous étiez homosexuel? », et de la raison pour laquelle les membres du Comité devraient cesser de poser cette question.
- L'hétérosexisme des formulaires de la CISR, et de l'impact que pourraient avoir les changements à venir au FDA (avoir à décrire les voyages de longues durées, par exemple) sur les personnes de minorités sexuelles et de genre qui pourraient être en fuite depuis l'adolescence.
- Les délais actuels ont une grande incidence sur la capacité des demandeurs LGBTQ de se préparer pour leur audience.
- Les effets de la détention sur la confiance des demandeurs envers les juges au cours de leur audience, et la nécessité de faire pression sur l'ASFC pour qu'elle adopte nos directives.
- Les agents d'ERAR devraient eux aussi être formés.
- Les réfugiés vivent souvent dans des conditions précaires à l'étranger. On demande à la CISR d'intervenir en leur nom.

Une **résolution** découlant de cet atelier a été prise lors de l'AGA. Le CCR est dans l'attente des directives et est impatient d'aider la CISR avec les formations.

Personnes ressources :

Sharalyn Jordan, Rainbow Refugee, Vancouver

Sofiane Chouiter, AGIR, Montréal

Greg Kipling, Directeur général, Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Animation : Cynthia Beaudry et Eunice Valenzuela

La santé mentale des nouveaux arrivants et les services d'accueil

Cet atelier a permis d'examiner les pratiques prometteuses dans la promotion du bien-être psychologique des nouveaux arrivants dans un cadre non clinique tels que des organisations communautaires et d'accueil. Les participants ont écouté les intervenants parler des programmes spécifiques dans lesquels ils sont impliqués et ils ont eu l'occasion de communiquer leurs expériences

et perspectives. Des ressources supplémentaires et des possibilités de formation ont également été partagées.

Michelle Strain a donné un aperçu des services, des programmes et des initiatives provinciales qui sont disponibles au Manitoba pour appuyer la santé mentale des familles des nouveaux arrivants, en mettant l'accent sur les liens communautaires dans le cadre du bien-être psychologique. John Docherty s'est concentré sur le soutien psychosocial fourni par son organisation RIVO, pour aider aux clients à rebâtir leur vie en leur redonnant un sentiment d'appartenance et d'autonomie en prêtant une attention particulière à leurs besoins. Gilam Abdelaal a parlé des services de soutien aux familles de COSTI dans le domaine de la santé mentale en misant sur le soutien personnalisé offert aux clients par l'intervention en situation de crise, la gestion des cas, des ateliers et une approche coopérative entre les services.

Tous les intervenants ont insisté sur la nécessité de prendre soin de soi et du soutien psychologique pour les intervenants en établissement et la population traumatisée qu'ils desservent.

Plusieurs questions et défis ont été soulevés par les participants pendant la séance de discussion, y compris :

- les défis d'accès au soutien pour les clients et plus particulièrement pour les enfants ;
- comment évaluer les clients lorsqu'on n'est pas psychologue ;
- les difficultés dans l'utilisation de la terminologie adéquate en ce qui concerne le stade de la santé mentale des réfugiés, mais aussi de reconnaître et d'aborder le traumatisme vicariant des travailleurs ;
- les formations disponibles au personnel qui s'occupe de ces clients.

Une suggestion qui a été proposée est d'avoir des réunions virtuelles qui serviraient à appuyer les agences et surtout les plus petits centres qui n'ont pas de soutien psychosocial spécialisé dans leur région.

Personnes-ressources :

Michelle Strain, Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations (MANSO)

John Docherty, Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO), Montréal

Gilam Abdelaal, COSTI Immigrant Services, Toronto

Animation : Marta Kalita et Hicham Khanafer

L'équité dans la réinstallation : une discussion

L'atelier a exploré la notion d'« équité » dans le contexte de la réinstallation. Parmi les questions abordées figuraient les répercussions de la xénophobie au Québec, y compris les conséquences pour les travailleurs migrants, les divers facteurs qui minent le traitement équitable des réfugiés dans des endroits tels que Le Caire, ainsi que les critères utilisés par le HCR pour déterminer qui sera sélectionné aux fins de la réinstallation.

Personnes ressources :

Michael Casasola, HCR

Mutatayi Fuamba, Réseau des jeunes du CCR

Sharmarke Mohamed, Inter-Cultural Association (ICA) of Greater Victoria

Animation : Mary Purkey et Sylvain Thibault

Parrainage privé : le Québec et le reste du Canada

L'atelier a porté sur les différences et les similitudes entre les programmes de parrainage privé au Québec et dans le reste du Canada, y compris les options des programmes et la façon dont les groupes de parrainage s'organisent et échangent des informations.

Au Québec, le rôle du gouvernement provincial dans l'évaluation des parrains et le traitement initial des demandes a été discuté. Les défis auxquels est confronté le programme ont été abordés, incluant l'augmentation importante des demandes présentées entre 2011 et 2016. Les organismes parrains au Québec se sont récemment organisés en association afin d'améliorer le dialogue avec le gouvernement et d'autres intervenants.

Dans le reste du Canada, le Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés a discuté du soutien offert aux groupes de parrainage ainsi que des défis associés aux différentes options de programmes. L'évolution de l'association des signataires d'entente de parrainage (SEP) a été abordée, y compris leur structure, leur travail de promotion de défense des droits au nom des SEP et l'organisation régionale actuelle des groupes de parrainage.

Les participants se sont divisés en petits groupes pour discuter et certains arguments clés ont été avancés :

- IRCC et le MIDI devraient coordonner la publication de communiqués pour faire l'annonce des nouveaux projets et règlements et quelles incidences, le cas échéant, ils auront sur le Québec.
- Encourager le MIDI à offrir du financement au PFPR pour qu'il soit en mesure d'offrir des informations spécifiques au contenu ou que le MIDI crée un organisme de formation équivalent.
- Encourager les groupes de parrainage par le biais d'options G5 ou G2-5 pour mieux communiquer avec des ressources en établissement et des groupes plus établis.

Personnes ressources :

Tihana Majcen, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

Sylvain Thibault, Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Montréal

Brian Dyck, Canadian Refugee Sponsorship Agreement Holders Association

Melissa Scott, Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés (PFPR)

Animation : Jim Mair et Dina Yaziji

Identifier et contrer le racisme systémique dans le processus d'accueil

Cet atelier visait les travailleurs de première ligne qui veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre le racisme, la xénophobie, l'islamophobie et d'autres formes d'oppression dans le cadre du processus d'établissement des nouveaux arrivants. L'atelier a été animé par deux membres du Collectif

Hoodstock qui ont parlé de mécanismes de racisme systémique afin de susciter la réflexion et offrir des solutions. Les intervenants ont abordé les manières dont le racisme systémique se manifeste lors du processus d'établissement des nouveaux arrivants au Québec, en offrant des exemples d'oppression systémique à Montréal. Amel Zaaza a présenté une variété de termes liés à l'anti-oppression aux participants et Will Prosper a partagé ses expériences de mobilisation contre le racisme anti-Noirs dans Montréal Nord.

Personnes ressources :

Amelia Zaaza et Will Prosper, Collectif Hoodstock, Montréal

Animation : Sizwe Alexandre Inkingi et Juliana Cortes Lugo

Détention liée à l'immigration : enjeux actuels

De grands développements sont en cours dans le domaine de la détention d'immigration au Canada. Cet atelier a fait l'analyse des problèmes actuels et des réformes proposées qui sont à l'étude par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Hanna Gros a donné un aperçu du rapport récent du programme en droit international relatif au droit de la personne intitulé « No life for a Child: A Roadmap to End Immigration Detention of Children and Family Separation ».

Allison Rhoades a fait rapport sur le cas BB, qui implique l'enfant d'une citoyenne canadienne qui a passé 13 mois en détention d'immigration avec sa mère à Toronto. Le cas s'intéresse à la question juridique de savoir si les effets nuisibles causés par la détention d'un enfant pourraient être considérés dans la décision de détenir ou de libérer la mère. Le litige a été réglé par un accord entre les parties et une ordonnance a été octroyée par le juge Hughes en août 2016. L'ordonnance confirme que la Division de l'immigration peut prendre en considération les intérêts de l'enfant qui est un « invité » dans un Centre de surveillance de l'Immigration.

Carl Desmarais a examiné les travaux de l'ASFC en matière de politique d'immigration. Des engagements ont été pris pour améliorer l'infrastructure de détention et l'Agence cherche à utiliser le moins possible les centres de détention. Un nouveau centre devrait voir le jour à Vancouver d'ici décembre 2018. L'ASFC élabore également des solutions de rechange à la détention et qui devraient être mises en place à travers le pays d'ici 2018. D'autres domaines d'intérêts particuliers sont les enfants (ils veulent garder moins d'enfants en détention, et s'ils doivent être détenus, qu'ils soient hébergés dans des centres familiaux) et la provision de meilleurs services en santé mentale pour les détenus.

Au cours de la discussion, les participants ont souligné la nécessité de former les agents de détention et de prison. En ce qui concerne les solutions de rechange à la détention, Carl a précisé que l'ASFC cherche à obtenir des solutions communautaires qui impliquent des organisations ayant des spécialisations différentes (p. ex., le logement). Ils ne veulent pas forcément des contrats avec de nombreuses organisations, mais reconnaissent qu'il n'y aura pas de solution unique pour l'ensemble du pays. La sécurité et les droits des individus LBGTQI ont été mis en évidence. Les participants ont été encouragés à fournir des exemples de cas que l'ASFC peut utiliser pour vérifier le bien-fondé de leurs politiques. La CISR a souligné qu'elle revoit ses lignes directrices qui portent sur la détention.

Personnes ressources :

Hanna Gros, International Human Rights Program, Université de Toronto

Allison Rhoades, Bureau du droit des réfugiés, Toronto

Carl Desmarais, Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

Animation : Guillaume Cliche-Rivard et Debbie Hill-Corrigan

Dialogue avec le gouvernement

Cette séance a fourni aux participants une occasion d'entendre deux hauts fonctionnaires de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ainsi que du ministère d'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (Division de la réinstallation).

Ross Pattee a pris la parole au nom du président de la CISR, Mario Dion, qui a été obligé de se retirer à la dernière minute. Les deux fonctionnaires ont fait des exposés avant de passer aux questions.

Lors de la discussion sur les demandes d'asile présentées au Canada, l'accent a été mis sur les demandes qui ont été présentées avant 2012 et qui n'ont pas encore été entendues par la CISR ainsi que sur la question de la régularisation. Le gouvernement examine actuellement des solutions possibles pour ces demandes. Les Syriens et les Irakiens bénéficient toujours d'un traitement accéléré de leur demande, alors que la désignation des Érythréens est en cours. La CISR s'efforce de rendre des décisions justes et de qualité en temps opportun tout en favorisant une organisation à la fois souple et capable d'adaptation. Le nombre important de demandes d'avant 2012 et l'arriéré à la Section d'appel des réfugiés sont reconnus comme étant inacceptables. Les participants ont souligné les nombreux défis liés aux interprètes, aux annulations de dernière minute, à l'organisation d'audience pour les personnes en détention, aux longs délais liés aux demandes d'avant 2012 et au grand nombre d'interventions de la part du ministre dans l'Ouest du Canada.

Un aperçu du grand mouvement syrien de 2015-2016 et les leçons qui en ont été retenues ont été mis en relief lors de la discussion sur la réinstallation. Le nombre cible de réfugiés parrainés par le secteur privé pour 2017 est relativement élevé en raison du nombre record de ces demandes qui ont été déposées en 2015-2016. Toutefois, le principe de l'additionnalité est compromis étant donné le nombre élevé de demande de parrainage privé dans l'inventaire. L'objectif est avant tout l'efficacité des programmes et l'atteinte de bons résultats. Le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) a produit des résultats mitigés et la nécessité de trouver des cas de remplacement a ralenti le système. Certains pays désirent tirer de l'expérience du Canada pour élaborer leurs propres programmes.

Les domaines prioritaires qui guident le travail d'IRCC sont les suivants :

- Renforcer le leadership, raconter des histoires et influencer d'autres pays. Initiative conjointe entre le HCR, le Canada et le Open Societies Foundation.
- Poursuivre les travaux avec le HCR et réaffirmer ses engagements pluriannuels.
- Gestion du répertoire du Programme de parrainage privé des réfugiés – problème mathématique : plus d'apports que de rendement.
- Examiner le Programme d'aide à la réinstallation et prendre en compte les résultats et les enseignements tirés.

Les participants ont souligné les nombreux défis liés aux réfugiés qui se retrouvent dans des endroits inaccessibles (p. ex., les Syriens au Kurdistan) : les longs délais de traitement, la réunification familiale,

le lien entre les fonds destinés à l'établissement et les taux d'immigration, le refoulement et l'expulsion des réfugiés dans un premier pays d'asile vers un deuxième, l'avenir de Dadaab et le rôle du programme canadien de réinstallation.

Deux suggestions clés ont été recueillies auprès des participants lors de la séance de discussion :

- plaider pour la réinstallation des statistiques disponibles sur les dossiers d'avant 2012, indépendamment des nouveaux cas ;
- reconsidérer l'ancien système qui permettait un traitement accéléré des demandes au moyen d'une entrevue d'une heure avec un agent.

Personnes ressources :

Ross Pattee, Secrétaire général, Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
Jean-Marc Gionet, Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada

Animation : Loly Rico et Sabine Lehr

Introduction à la prestation de services tenant compte des traumatismes vécus

La notion de soins adaptés aux traumatismes est une approche qui peut être utilisée par des individus et des organismes qui travaillent avec des personnes qui ont subi un traumatisme, de façon sécuritaire et favorable à la guérison. Cette perspective, axée sur les forces, facilite la résilience sans traiter directement le traumatisme. Elle peut donc être utilisée par tout fournisseur de services. L'atelier a permis d'explorer le concept de soins adaptés aux traumatismes (Trauma Informed Care) pour les nouveaux arrivants au Canada et a fourni des ressources pour guider le changement au niveau personnel et organisationnel.

Le Dr Black a parlé des symptômes du syndrome de stress post-traumatique, ce qui a trouvé un écho chez les participants, ainsi que des recommandations précises pour une pratique qui tienne compte des traumatismes (choix - contrôle de la voix). Plusieurs participants ont discuté d'expériences personnelles avec le Dr Black après la présentation, soulignant la pertinence de présenter un atelier futur sur les traumatismes vicariants et les soins personnels.

Personne ressource :

Timothy Black, Université de Victoria

Animation : Sue Grafe et Sizwe Alexandre Inkingi

Les barrières à l'accès à l'éducation pour les jeunes et enfants en statut précaire : Stratégies et solutions

Cet atelier a porté sur l'accès et la participation équitable à l'école primaire et secondaire pour les jeunes en situation précaire et sans statut en Ontario et au Québec. Quatre groupes ont participé à l'atelier - trois du Québec et un de l'Ontario. Ils ont parlé des défis et des réponses qui émergent pour les élèves dans ce contexte.

Le FCJ Refugee Centre de Toronto a présenté un projet de recherche participative que les membres de son réseau de jeunes avaient entrepris l'année dernière. Celui-ci a permis aux jeunes sans statut et aux jeunes en situation précaire de partager leurs expériences négatives dans les écoles secondaires de

l'Ontario. Lors de cette présentation, on a souligné certains des enjeux actuels et mentionné que le rapport de recherche a suscité un changement positif. La personne ressource du Protecteur du citoyen a présenté un rapport de 2014 intitulé « Accès à l'éducation publique pour les enfants en situation d'immigration précaire ». Cette présentation a fait ressortir des parallèles et des contrastes entre les contextes ontarien et québécois, et plus spécifiquement, de l'importance pour toute approche de tenir compte de la Convention relative aux droits de l'enfant. Solidarité sans frontières, également du Québec, a parlé des défis particuliers auxquels la communauté doit faire face en navigant dans le système scolaire sans statut d'immigration. Enfin, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes a parlé de son approche qui consiste à développer des relations avec les acteurs au sein du système. En conclusion, il a été convenu que tous les enfants et les jeunes nouveaux arrivants devraient fréquenter l'école indépendamment de leur statut d'immigration. Les efforts de plaidoyer ont été soulignés afin de renforcer une stratégie collective visant un meilleur accès.

Personnes ressources:

Philip Ackerman et Julia Salmon, FCJ Refugee Centre, Toronto

Steve Baird, collectif d'éducation de Solidarité sans frontières, Montréal

Marie-Claude Ladouceur, Protecteur du Citoyen, Montréal

Sylvie Guyon, Table de concertation des organismes au service des personnes immigrantes et réfugiées, Montréal

Animation: Abdou Mahamat et Juliana Cortes

V. SESSIONS DE CAUCUS

Travailleurs migrants

Cette séance a permis aux personnes travaillant sur les questions relatives aux travailleurs migrants de se réunir pour échanger leurs expériences et leurs stratégies et discuter des priorités de la campagne du CCR pour les droits des travailleurs migrants.

Ont participé à cette réunion des membres du sous-comité du CCR sur les travailleurs migrants ainsi que d'autres personnes intéressées, dont certaines sont impliquées parce qu'elles rencontrent un nombre croissant de travailleurs migrants dans leur travail de première ligne.

Diverses questions ont été abordées, notamment les frais de recrutement, la santé et la sécurité, les travailleurs sans statut et les questions relatives au logement. Les enjeux suivants ont été mentionnés comme prioritaires en tant que pistes d'action:

- Soutenir les appels à la régularisation
- Organiser des forums sur les questions relatives aux travailleurs migrants à Edmonton (mai 2017) et/ou à Niagara (novembre 2017)
- Mettre fin aux frais de recrutement facturés aux travailleurs
- Impliquer les ambassades du pays d'origine
- S'assurer que les travailleurs migrants font partie de la conversation

Afin de favoriser les interactions entre le sous-comité et le groupe de travail sur l'immigration et l'établissement, il a été proposé de présenter une mise à jour des activités du sous-comité à chaque réunion du groupe de travail et lors des assemblées générales du CCR.

Animation: Esel Panlaqui et Jill Hanley

Niveaux d'immigration pour les réfugiés réinstallés

Cette séance de caucus a permis d'aborder la question du nombre de réfugiés réinstallés (RPG et RPSP), y compris l'incidence de l'augmentation des demandes de parrainage privé au Québec.

Les participants ont discuté de leurs réactions et de leurs préoccupations au sujet des chiffres annoncés pour les réfugiés en 2017:

Réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG)

- La baisse du nombre ne reflète pas la situation mondiale des réfugiés, car le nombre de réfugiés augmente - la crise n'est pas terminée.
- Ceci contredit le discours du Canada à l'échelle internationale qui fait la promotion de la réactivité aux réfugiés à un moment où le Canada doit plus que jamais servir de modèle.
- La responsabilité de la réinstallation est transférée au secteur privé, ce qui contrevient au principe de l'additionnalité.
- Préoccupation du fait qu'historiquement, on prévoyait des nombres selon les différentes régions, et qu'il y a présentement un faible nombre alloué à l'Afrique subsaharienne, perpétuant un biais racial systémique dans le programme de réinstallation.

- Démentie l'impression que nous vivons une nouvelle ère en ce qui concerne **la réponse du Canada aux réfugiés**

Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV)

- Les parrains éprouvent de la frustration. Ils attendent d'être jumelés à des cas RDVB, à un moment où l'intérêt pour le parrainage RDVB est encore important.

Réfugiés parrainés par le secteur privé

- Obstacle au regroupement familial à la lumière de l'effet d'écho.
- Ne contribue pas à éliminer les demandes à traiter qui sont en croissance dans les bureaux de visas à l'étranger, ce qui augmente les temps d'attente (relatifs).
- La discussion a abouti à diverses priorités en matière de plaidoyer auprès du gouvernement:
- Continuer de recommander 20 000 RPG annuellement.
- Demander des détails sur les niveaux prévus par poste de visa pour les différentes catégories (RPG, RDBV et réfugiés parrainés):
- Répartition des « demandes à traiter » (arriérés) par mission au fil du temps.
- Détails pour le Québec, ainsi que pour le gouvernement fédéral.
- Des programmes spéciaux pour la réunification des familles de réfugiés – ce qui a été fait après le séisme en Haïti et dans d'autres situations.
- Envisager d'autres mesures spéciales (par exemple, les permis ministériels au moment de la migration du Salvador).
- Annoncer les niveaux et attribuer les ressources nécessaires et les stratégies outremer qui réduiront l'impact des arriérés dans des missions spécifiques.
- Le Canada devrait répondre à d'autres situations où les gens ont besoin de protection (par exemple, le triangle d'Amérique centrale).
- Une stratégie de réduction des demandes à traiter (arriéré) qui n'entraînera pas une baisse de la réinstallation des réfugiés.
- Clarifier ce que sera le programme des Yézidis et comment il sera inséré dans les niveaux.

Demandes d'action pour les membres du CCR et leurs alliés:

- ✓ Participer à la campagne #bienvenueauxrefugies
- ✓ Rencontrer les députés pour parler de nos préoccupations
- ✓ Se concentrer sur la Journée des droits des réfugiés

Animation: Rob Shropshire et Paul Clarke

Inadmissibilité pour des raisons de sécurité

Certaines personnes sont inadmissibles au Canada et ne sont pas admissibles à faire une demande de statut de réfugié, simplement parce qu'elles sont membres d'une certaine organisation. Cette session a abordé cette question, passé en revue certains exemples et exploré des pistes pour résoudre ce problème, par le plaidoyer ou le contentieux. De nombreux participants croient que la loi doit être modifiée, car la définition d'inadmissibilité pour des raisons de sécurité est beaucoup trop large et les

agents qui prennent ces décisions complexes n'ont pas le niveau d'expertise nécessaire. Les participants ont discuté de l'intérêt du public pour cet enjeu et de la possibilité de mener une campagne fructueuse. Il a été noté que lorsque les gens sont sensibilisés à cette réalité, en particulier de son impact sur les individus, ils sont choqués et susceptibles de soutenir le changement.

Le CCR élabore des documents pour expliquer le problème et appuyer le travail de plaidoyer. Les personnes qui ont des exemples de cas à fournir sont invitées à envoyer un courriel à security@ccrweb.ca.

Animateurs: Claire Roque et Rick Goldman

VI. ÉVALUATIONS DES PARTICIPANTS

Nous avons reçu 34 évaluations de participants à la consultation. Les commentaires ont été globalement très positifs, mais il y a eu aussi des critiques constructives et plusieurs suggestions sur la façon d'améliorer les choses.

Comme toujours, les participants ont grandement apprécié l'occasion de tisser des liens avec d'autres personnes de partout au pays qui travaillent sur des questions similaires. Les participants ont considéré comme positifs plusieurs volets du contenu de la Consultation, tels que les sujets d'atelier pertinents, des informations à jour et une grande variété de panels et d'informations. D'autres caractéristiques qui sont ressorties sont l'approche pancanadienne, la diversité des participants, l'atmosphère ouverte et inclusive et les possibilités de dialogue avec le gouvernement.

Voici des citations de participants sur ce qu'ils ont aimé de la Consultation:

« Des occasions de réseautage et la chance de prendre une pause de la frénésie du travail de première ligne, afin d'apprendre et de réfléchir aux enjeux systémiques et à la défense des droits et la politique. »

« Très belle organisation. Absolument tout aimé : les ateliers, les échanges, le processus, les présentations, les échanges et les propositions. »

« Participer aux ateliers et la diversité des ateliers. J'ai tant appris! Et je me suis rendu compte que je fais partie d'un réseau et d'une communauté de gens qui défendent les droits des réfugiés. »

« Rencontrer tant de gens superbes et passionnés. »

« Profondeur des présentations, questions et échanges lors des sessions... toujours un Plaisir de discuter avec des participants de différents secteurs et horizons » (représentante du gouvernement fédéral)

Bien que les participants aient encore une fois trouvé difficile de choisir des ateliers parce qu'ils étaient intéressés à plus d'un atelier en même temps, presque tous les répondants ont estimé que l'horaire était très bien fait. Tout comme par le passé, les gens ont dit apprécier la discussion en petits groupes lorsque possible; cependant, nous avons reçu un commentaire précieux (et souvent répété) à inclure dans les futures notes pour les modérateurs, c'est-à-dire que lors des discussions de groupe, on passe trop de temps sur les présentations au début. Il a été suggéré que les individus se présentent simplement avant leur tour de parole, afin de gagner du temps. Il a également été suggéré par plus d'une personne que les modérateurs créent explicitement un espace permettant aux nouveaux participants de contribuer. Un autre commentaire mentionnait qu'il était positif lorsqu'on a explicitement demandé aux gens de participer. Plusieurs répondants ont également apprécié l'habitude de reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone et l'utilisation de la roue anti-oppression.

Lors de cette consultation, le CCR a fait des efforts particuliers pour assurer l'inclusion en lien avec le bilinguisme dans les langues officielles. Lors des séances où il n'y avait pas de traduction simultanée (en raison des contraintes budgétaires), une personne bilingue prenait des notes et devait résumer ce qui était dit par les présentateurs ou pendant les périodes de discussion et écrire ce résumé dans l'autre langue. Ce résumé était projeté sur un écran en temps réel. De nombreux répondants ont apprécié les efforts, bien que les commentaires différaient en ce qui concerne l'efficacité des traducteurs. Il semble que les résultats étaient inégaux en grande partie en raison de la capacité variable de chaque individu à effectuer cette tâche complexe, et du niveau de compréhension du sujet. Plusieurs répondants ont

apprécié le nombre élevé de personnes ressources qui ont présenté en français, compte tenu du contexte québécois de la Consultation.

Les répondants ont fait de bonnes suggestions sur diverses façons d'améliorer les consultations futures. On a souligné qu'il est problématique de tenir l'évènement dans un hôtel appartenant à une multinationale où les employés sont non syndiqués et que nous devrions viser à être plus cohérents à l'avenir.

Dans l'ensemble, les évaluations des participants ont été positives, les répondants ont dit avoir établi de nouveaux contacts importants, rencontré des gens inspirants, accédé à des outils et des ressources utiles et connaître ce qui se passait ailleurs au Canada. Le CCR tiendra compte de toutes les suggestions d'amélioration.



Membres du réseau
des jeunes du CCR